

Message d'intérêt public

L'Allocation pour le logement Canada-Nunavut : une aide pour les locataires du marché privé

Date de début : 27 aout 2026

Date de fin : 31 décembre 2026

À l'échelle du Nunavut

60 s

Les Nunavoises et Nunavois qui louent un logement sur le marché privé pourraient avoir accès à une aide dans le cadre de l'[Allocation pour le logement Canada-Nunavut](#).

Pour être admissible à cette prestation, une personne locataire doit :

- résider au Nunavut;
- vivre dans un logement locatif du marché privé;
- payer un loyer qui représente plus de 24 % du revenu mensuel du ménage;

Les locataires pourraient être admissibles à une aide pour couvrir les frais de déménagement et d'installation.

Cette aide au loyer est réservée aux Nunavoises et Nunavois vivant exclusivement dans des logements du marché locatif privé.

Les personnes résidant dans des logements subventionnés, qu'il s'agisse de logements sociaux, de logements réservés au personnel ou de logements étudiants, ne sont pas admissibles.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le programme d'aide au loyer de l'Allocation pour le logement Canada-Nunavut, communiquez avec le ministère des Services à la famille au 1-867-975-5261 ou à l'adresse CNHB@gov.nu.ca, ou avec votre bureau local d'aide au logement.

Ce programme d'aide au loyer est offert grâce au financement de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

###

Personne-ressource pour les médias

Uchenna Azubuike
Gestionnaire des communications
Ministère des Services à la famille
867 975-5407
fscommunications@gov.nu.ca

PoʻdAΔ°a°m° ḎayC̱yΔC̱ <ḎA°aΔC̱ Δm°ṈC̱, °C̱-Δ̱ṈC̱ Δm°a°°Ḏ° Δ̱Δ̱ṈC̱-Δ̱ Δ̱° www.gov.nu.ca.
Public Service Announcements are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on www.gov.nu.ca.
Kavamatkunnin Tuhaq̣titaujukhat hailihimajun Inuktitut, Qablunaatun, Inuiinnaqtun Uuiitullu uvani www.gov.nu.ca.
Les messages d'intérêt public sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français au www.gov.nu.ca.

Communications